

# COMMUNIQUE



Le 29 avril 2015

## Assemblée Générale Mixte de Groupe Eurotunnel SE du 29 avril 2015

- **Approbation de toutes les résolutions soumises au vote**
- **Augmentation de 20% du dividende**

L'assemblée générale mixte de Groupe Eurotunnel SE, qui s'est tenue à Coquelles (Pas-de-Calais) aujourd'hui mercredi 29 avril 2015, a réuni 67,61% du capital de la société. La totalité des résolutions soumises au vote par le conseil d'administration a été approuvée<sup>1</sup>.

L'assemblée générale ordinaire de Groupe Eurotunnel SE, après avoir approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés, a voté le versement d'un dividende de 18 centimes d'euro par action, en augmentation de 20% par rapport à l'année dernière, représentant un versement de 99 millions d'euros le 28 mai 2015.

Après l'assemblée générale, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer 150 actions gratuites à l'ensemble des salariés du Groupe<sup>2</sup>. Cette dotation vient en complément des 610 actions gratuites attribuées depuis 2011.

**Jacques Gounon, Président-directeur général de Groupe Eurotunnel SE**, a déclaré :  
« *Je remercie tous les actionnaires qui, par leurs votes très clairs et leur fidélité soutiennent la stratégie long terme du Groupe et manifestent leur intérêt pour la vie de notre entreprise.* »

---

<sup>1</sup> Le détail des votes résolution par résolution sera disponible prochainement sur le site Internet du Groupe, dans la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale mixte de Groupe Eurotunnel SE : <http://www.eurotunnelgroup.com/fr/actionnaires-investisseurs/assemblees-generales/AG-2015/>

<sup>2</sup> Hors mandataires sociaux et salariés membres du comité exécutif